

Accord de partenariat et de coopération CE /Kirghizstan

1994/0224(AVC) - 30/11/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme LALUMIERE (ARE, F), le Parlement européen donne son avis conforme à cette proposition de décision visant à conclure un accord de partenariat et de coopération entre la Communauté et la République de kirghize.